

**ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**  
**CONTROLE DE CONCEPTION D'UN PROJET D'ASSAINISSEMENT**  
**AUTONOME**

**Formulaire à retourner à : Haut-Bugey Agglomération - Service Public d'Assainissement Non Collectif**  
57 Rue René Nicod • CS 80502 – 01117 OYONNAX Cedex  
Tél : 04 74 12 12 75 / Courriel : spanc@hautbugey-agglomeration.fr

**RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

► **DEMANDEUR**

Nom, Prénom ou Dénomination : .....

Adresse actuelle : .....

.....

Téléphone : ..... Mail : .....

► **CONCEPTEUR DU PROJET**

Nom, Prénom ou Dénomination : .....

Adresse actuelle : .....

.....

Téléphone : ..... Mail : .....

► **INSTALLATEUR (si déjà connu)**

Nom, Prénom ou Dénomination : .....

Adresse actuelle : .....

.....

Téléphone : ..... Mail : .....

► **NATURE DE LA DEMANDE**

Le projet d'installation du système d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- d'une demande de permis de construire d'une **construction neuve**
- d'une demande de permis de construire d'une **construction déjà existante** (transformation, agrandissement,...)
- de la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire
- d'une modification du projet d'installation suite à précédente conclusion du SPANC négative (projet non conforme)

► **LIEU D'IMPLANTATION DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT**

Adresse du projet : .....

.....

Références cadastrales (section et n° parcelle) : .....

Surface du terrain (en m<sup>2</sup>) : .....

Surface occupée par la construction (en m<sup>2</sup>) : .....

**► CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE**

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?  oui     non

Si oui, sera-t-il en partie conservé ?  oui     non

Détail des éléments qui seront conservés : .....

.....

.....

.....

Maison d'habitation individuelle

Type de résidence

principale     secondaire     locative     autre, préciser : .....

Nombre totale de pièces principales\* : .....

(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales\* après travaux)

*\* Est considérée comme pièce principale toute pièce de plus de 7 m<sup>2</sup> avec un ouvrant donnant à l'air libre destinée au séjour ou au sommeil (art. R111-1-1 du Code de la Construction)*

Autres immeubles

(locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc. ...)

Préciser l'usage du(des) local(aux) desservi(s) par l'installation : .....

.....

.....

.....

Capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanents ? .....

Estimation de la charge polluante journalière : ..... EH

**► MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

Réseau public

Alimentation privée – Merci de préciser par quel moyen (puits, forage, etc ...) : .....

Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité de l'installation prévue ?  oui     non

Si oui : l'ouvrage est-il déclaré ?  oui     non

*N.B. : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du Code de l'Environnement, est déclaré au maire.*

L'eau est-elle utilisée pour  la consommation humaine

l'arrosage

autre : .....

La distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres ?  oui     non

*N.B. : la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35 m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine.*

**► EVACUATION DES EAUX PLUVIALES, DE VIDANGE DE PISCINE OU BASSIN \***

*\* Le rejet des eaux pluviales, de piscine ou de bassin vers la filière d'assainissement non collectif est interdit*

réseau de surface (fossé, caniveaux, ...)

rétention (cuve, mare, ...)

infiltration sur la parcelle

autre : .....

► **CARACTERISTIQUES DU TERRAIN**

Le système à mettre en place dépend de **l'aptitude du sol à assurer l'évacuation et l'épuration des eaux.**

Pour connaître les possibilités d'un sol à absorber l'eau de **façon permanente** et **sans risque de pollution**, il est indispensable de l'étudier. Pour cela, il est souhaitable de réaliser **une excavation d'une profondeur d'au moins 1,50 m** à l'implantation projetée du dispositif.

**Existence d'une étude de sol spécifique ?**  oui  non

*Si oui, joindre l'étude au présent dossier*

• Nappe d'eau à moins de 1 mètre du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux) :

oui  non

*N.B. : si oui, une dalle d'amarrage peut être nécessaire*

• Terrain inondable :  oui  non  Ne sais pas

• Pente existante :  faible (< 5 %)  moyenne (de 5 à 10 %)  forte (> 10 %)

• Appréciation de la nature du sol (à préciser en cas d'absence d'étude de sol jointe à la présente demande) :

à dominante argileuse  à dominante sableuse  à dominante limoneuse

• Présence de roche à moins de 1 mètre de la surface du sol :  oui  non

• Capacité d'infiltration de l'eau par le sol (à préciser en cas d'absence d'étude de sol jointe à la présente demande) :

Méthode de mesure : .....

K mesuré : .....

• Observations (vous pouvez préciser toutes les informations qui vous paraissent utiles pour permettre au SPANC l'examen

du projet d'installation) : .....

.....

.....

.....

**DEFINITION DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

► **CHOIX DE LA FILIERE**

Par le schéma de zonage et la carte d'aptitude des sols (disponible pour certaine commune)

Par une étude à la parcelle (joindre l'étude au présent dossier)

Autre : .....

► **IMPLANTATION DE LA FILIERE**

Distance du dispositif de prétraitement (fosse) par rapport à l'habitation : ..... m

Distance du dispositif de traitement : Par rapport à l'habitation : ..... m

Par rapport au premier arbre : ..... m

Par rapport aux limites de propriété : ..... m

► **INSTALLATIONS AVEC DISPOSITIF DE TRAITEMENT PAR LE SOL EN PLACE OU PAR UN MASSIF RECONSTITUE**

**PRETRAITEMENT DES EAUX USEES**

**Bac à graisses :**

200 litres (eaux de cuisine)  500 litres (toutes eaux ménagères)  Autre volume : ..... litres

*N.B. : dispositif conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieure à 10 m.*

**Fosse toutes eaux** Volume : ..... m<sup>3</sup>

*N.B. : les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur*

**Pré filtre** (décolloïdeur) Volume : ..... m<sup>3</sup>

Est-il intégré à la fosse ?  oui  non

**Autre dispositif** (fosse chimique, fosse d'accumulation) : .....

**Toilettes sèches :**

*Le cas échéant, renseigner dans le présent formulaire les dispositifs prévus pour le prétraitement, le traitement et l'évacuation des eaux ménagères.*

Préciser les moyens qui seront mis en œuvre pour épandre sur la parcelle les boues produites (obligation réglementaire) :

.....  
.....  
.....  
.....

#### TRAITEMENT – EPANDAGE PAR LE SOL EN PLACE

**Tranchées d'épandage :**

Longueur : ..... m soit ..... tranchée(s) x ..... m

Profondeur : ..... m Largeur : ..... m

**Lit d'épandage :**

Surface : ..... m<sup>2</sup> soit ..... m x ..... m

Profondeur : ..... m

#### TRAITEMENT – EPANDAGE PAR UN MASSIF RECONSTITUE

**Filtre à sable vertical non drainé** } Longueur : ..... m Largeur : ..... m

**Filtre à sable vertical drainé** } Surface : ..... m<sup>2</sup> Profondeur : ..... m

**Tertre d'infiltration**

Hauteur : ..... m

Longueur à la base : ..... m Largeur à la base : ..... m

Longueur au sommet : ..... m Largeur au sommet : ..... m

**Filtre à massif de zéolithe**

Fournisseur : .....

Surface de filtration : ..... m<sup>2</sup>

#### ► INSTALLATIONS AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT : FILIERE AGREEE

Filtre compact  Filtre planté  Microstation à cultures libres  Microstation à cultures fixées

Microstation SBR

*N.B. : Pour les dispositifs motorisés, l'établissement d'un contrat d'entretien annuel est vivement recommandé*

Dénomination commerciale/titulaire agrément : .....

Modèle : .....

Numéro d'agrément : .....

Capacité de traitement : ..... EH

#### ► DISPOSITIFS ANNEXES EVENTUELS

**Chasse automatique** (chasse à auget, auget basculant) Volume bâchée : ..... m<sup>3</sup>

**Pompe ou système de relevage** Volume du poste : ..... m<sup>3</sup>

Usage :  eaux brutes  eaux prétraitées  eaux traitées

► **MODALITES D'EVACUATION DES EAUX TRAITEES**

**Via le dispositif de traitement** (les filières non drainées)

**Tranchée(s) de dissipation**

Longueur : ..... ml soit ..... tranchée(s) x ..... m

Profondeur : .....m    Largeur : ..... m

**Lit de dissipation**

Surface : ..... m<sup>2</sup> soit ..... m x ..... m

Profondeur : .....m

**Par rejet vers le milieu hydraulique superficiel**

Joindre obligatoirement une étude particulière

*N.B. : solution d'évacuation soumise à autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu (si rejet dans un réseau pluvial, l'étude particulière doit prendre en compte le milieu récepteur à l'exutoire du réseau)*

- Réseau pluvial, nature de son exutoire : .....
- Fossé existant, type d'exutoire : .....
- Cours d'eau, son nom : .....
- Autre : .....

**Filière dérogatoire : Puits d'infiltration**

Etude hydrogéologique obligatoire avec dérogation préfectorale

**DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE**

- Copie de l'Etude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière (si réalisé)
- Si l'Etude à la parcelle n'a pas été réalisée :
  - Un plan de situation ou extrait cadastral (avec n° de parcelle, n° de section et échelle)
  - Un plan de masse au 1/200<sup>ème</sup> ou 1/300<sup>ème</sup> avec, le plus clairement possible :
    - Le bâtiment principal et les bâtiments annexes (garage, piscine, ...etc...), les voies de circulation privées, les aires de stationnement, les arbres, arbustes, jardins, l'emplacement des points d'eau destinés à l'alimentation humaine ou l'arrosage (puits, captages, ...), les cours d'eau, fossé, mare, ...
    - L'évacuation des eaux pluviales
    - Les limites de propriétés
    - La (les) sortie(s) des eaux usées
    - La position du dispositif d'assainissement (prétraitement et traitement) à l'échelle (avec ventilation, regards,...etc...)
    - Les distances du dispositif d'assainissement par rapport aux limites de propriété, aux bâtis, aux arbres, puits,...
  - Une coupe transversale avec la pente du terrain et le fil d'eau en entrée et sortie des différents ouvrages (y compris le point de rejet) par rapport au Terrain Naturel
- Le cas échéant, accord du propriétaire de l'exutoire (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel)
- Le cas échéant, étude hydrogéologique et dérogation préfectorale (création de puits d'infiltration)
- Le cas échéant, autorisation de traversée de route en domaine public

## ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné(e) ..... certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts et m'engage à :

- ✓ Informer le SPANC de toute modification du projet,
- ✓ Réaliser l'installation **qu'après réception de l'avis favorable sur le projet**, et conformément au projet présenté dans ce document,
- ✓ Informer, le cas échéant, l'entreprise en charge de l'installation de toutes remarques faites par le SPANC,
- ✓ Ne pas remblayer l'installation avant le passage du technicien dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux,
- ✓ Prévenir le SPANC de HBA **au moins 8 jours avant le remblaiement des ouvrages** afin que le contrôle des travaux puisse être réalisé,
- ✓ Autoriser l'accès du technicien en charge du contrôle sur les lieux des travaux,
- ✓ Assurer le bon fonctionnement de mon installation en respectant les règles d'utilisation et d'entretien. Laisser le libre accès des tampons de visite lors des prochaines visites de contrôle de bon fonctionnement,
- ✓ Ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement,
- ✓ **M'acquitter des redevances prévues dans le règlement de service du SPANC** pour le contrôle de conception (132 € TTC), le contrôle d'exécution (132 € TTC) et les éventuelles contre-visites (165 € TTC).

Fait à ....., le...../...../.....

Signature du pétitionnaire

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la visualisation de l'assainissement autonome. Les destinataires des données est le Président de HBA. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à [contact@hautbugey-agglomeration.fr](mailto:contact@hautbugey-agglomeration.fr).